

SNU
i p p

ACTEURS

Bulletin édité par la Section de Savoie du

Syndicat National Unitaire des instituteurs, professeurs d'école et péagogues
Fédération Syndicale Unitaire de l'Enseignement, de l'Education, de la Recherche et de la Culture

Octobre 93 - Prix 10 F

(adresse provisoire)

J. Abad

Ecole Primaire

73100 PUGNY-CHATENOD

Trimestriel Supplément 1 au N°6

SPECIAL FSU

U.

**MANIFESTATION
NATIONALE
- 17 OCTOBRE - PARIS -**

pou.r

**L'EMPLOI,
LES SALAIRES,
LES RETRAITES,
LE SERVICE PUBLIC...**

DEPART SNCF CHAMBERY : 8 h 11

Correspondance Aix les Bains (TGV)

Arrivée Paris : 11 h 38

RETOUR Départ Gare de Lyon : 19 h 13

Arrivée Chambéry : 22 h 09

ACTEURS

- Dispensé du timbrage -

- Routage 206 - Chambéry CT -

Trimestriel du **SNU-ipp Savoie**
J. Abad 73100 PUGNY-CHATENOD

Ce bulletin vous a été adressé grâce au fichier informatique du SNU-ipp Savoie. Conformément à la loi du 8-1-78, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au siège.

SOMMAIRE

page 1 Manif du 17 octobre

page 2 CDP du 10/09/93

page 3 Maison des syndicats

page 4 Communiqué commun FSU

- CGT - CFDT - FO - CGC - FEN - CFTC

QUI RESTE AU COIN DU FEU...

*Qui reste au coin du feu quand
la lutte commence*

*Et laisse d'autre défendre sa
cause,*

*Qu'il prenne garde, car
s'il n'a pris part à la lutte*

Il partagera la défaite.

Il n'échappera même pas

*A la lutte en voulant l'éviter, car
Il luttera pour la cause ennemie*

*Celui qui n'a pas lutté pour la
sienne.*

Bertolt Brecht

Comité Délibératif Provisoire du 10/9/93

Le point sur la rentrée

Le C D P de la FSU Savoie a fait le point sur la rentrée 93 au cours de sa réunion du 10/9. Elle est loin d'être aussi satisfaisante que le déclare le Recteur. La précarité des emplois dans l'Education Nationale prend une ampleur catastrophique à tous les niveaux de notre système éducatif.

Pour le SNEP

L'insuffisance du nombre de professeurs : 1 poste perdu en moyenne par gros établissement (lycées) et le remplacement des heures consacrées aux activités sportives du mercredi après-midi (UNSS) par les heures de cours correspondant au déficit des postes, entraîne à cours terme la disparition de la compétition sportive scolaire.

Pour le SNES

En collèges, la globalisation des heures supprime des enseignements.

Le nombre moyen d'élèves par classe augmente, la technologie n'est pas assurée dans tous les établissements, ou seulement en partie. En lycées, les options demandées par les élèves ne sont pas assurées au delà de 2 (dont 1 obligatoire).

Des certifiés de sciences physiques sont nommés sur des postes de mathématiques.

Des postes sont vacants alors que 1 035 Maitres auxiliaires ne sont pas réemployés. 12% des services sont assurés par des heures supplémentaires (en augmentation) soit l'équivalent de 180 postes pour la Savoie seule.

250 emplois de CES, dont l'indispensable travail pourrait être assuré par des créations de postes définitifs correspondants, sont utilisés à très basse rémunération. Aucune perspective n'est offerte pour ces CES (concours internes de recrutement avec formation préalable par exemple). Les contractuels, de statut aussi précaire, sont en augmentation.

Pour le SNUIPP

En maternelle: la scolarisation des 2 ans a chuté (de 40,73 % en 87 à 26,38 % en 93).

Les personnels de l'AIS (enfance inadaptée) et les

ploi.

Conseillers pédagogiques n'ont plus de crédits de fonctionnement.

Les Directeurs d'écoles à 6 classes n'ont pas eu les moyens de décharge auxquels ils ont droit.

La mobilisation des enseignants et des parents a permis d'éviter une rentrée plus catastrophique.

Pour le SNESUP

Il y a une forte augmentation des PRAG (professeurs agrégés de lycées donnant des cours en faculté) qui ne disposent pas d'heures pour la recherche, mais font 384 h au lieu de 192 h pour les cours. Ces profs sont «taillables et corvéables à merci».

L'embauche de CES massive et l'augmentation des vacations, la dégradation de l'enseignement de l'EPS à la Fac, tout ceci constitue une grave menace pour la qualité de l'enseignement universitaire par faute de moyens.

Pour le SNPIUFM

Emplois de CES aussi, gros problèmes pour la bibliothèque (une entreprise privée élabore le fichier), utilisation de PRAG également et d'autres problèmes d'organisation s'ajoutent aux difficultés de fonctionnement des années précédentes : le taux de réussite à l'IUFM de Chambéry ne se situe qu'aux environs de 40% seulement pour le concours 93.

Pour le SNPIEN

Les crédits de fonctionnement sont encore en baisse. La rentrée est catastrophique pour les conseillers pédagogiques qui ne peuvent plus suivre et aider les enseignants débutants.

Pour le SNASUB

Beaucoup de postes titulaires remplacés par des contractuels et des CES (salaires plus bas, pas de congés payés). Les catégories C se retrouvent avec un salaire de base inférieur au SMIC

En conclusion, la FSU dénonce une dégradation sans précédent des moyens et des services des personnels, une dérèglementation qui amorce la casse du Service Public et encourage la précarité de l'em-

La FSU Savoie appelle tout le personnel éducatif à se mobiliser et à participer à la journée de manifestation nationale du

Dimanche 17 Octobre à Paris, pour la défense de notre système éducatif public.

MAISON DES SYNDICATS DE CHAMBERY

LA FSU SAVOIE DOIT Y ETRE LOGEE

Nous savions que les débuts de notre nouvelle Fédération ne seraient pas aisés, mais sans subventions, sans matériel, et sans local, c'est encore plus difficile !

Pourtant, la nouvelle Maison des Syndicats est belle..., et grande... !

Mais la FSU Savoie n'a pas le droit d'y être.

Fin août 93, la mairie de Chambéry relogea la CGT, FO, la CFTC, la CFDT, la CGC, la FEN, et quelques autres petits syndicats, dans cette nouvelle Maison des Syndicats (financée par nos impôts, faut-il le souligner ?), 3 rue Ronde à Chambéry.

La FSU Savoie était intervenue, avant même le dépôt de ses statuts provisoires légalisant sa constitution, auprès de Louis Besson, Maire de Chambéry, pour y être logée au même titre que les autres organisations syndicales. Celui-ci s'était engagé à solutionner ce problème avant la fin juin 1993.

Hélas, ce n'était qu'une promesse ! Après plusieurs

autres interventions, ce dernier démentait cet engagement et nous expliquait : «*en tant que parlementaire, j'ai reçu régulièrement des six organisations syndicales représentatives au plan national des invitations très fermes à ne jamais céder aux campagnes de pression que des syndicats indépendants ou autonomes exerçaient sur le Parlement et les Gouvernements successifs pour obtenir la reconnaissance d'une septième ou d'une huitième centrale...*»

Nous ne sommes pas un syndicat indépendant ou autonome. Rappelons que la FSU est une Fédération de Syndicats Nationaux, qui sont pour la plupart majoritaires dans leurs secteurs, tant sur le plan national que sur le plan académique. Elle compte 150 000 adhérents dont un millier pour la Savoie.

Dès maintenant, il n'y a aucune raison valable de ne pas reconnaître la juste place que nous revendiquons dans la Maison des Syndicats.

Les prochaines élections professionnelles confirmeront notre représentativité Votez pour les listes présentées par les syndicats de la FSU

FSU SAVOIE QUI CONTACTER ?

Secrétaire	J.claude	Mancini	SNES	79 32 86 16
Secrétaires adjoints	Eric	Wilkowsky	SNUIPP	79 72 28 25
(au titre des syndicats nationaux)	Franck	Olivères	SNEP	79 72 93 57
Trésorier	Dominique	Rigaut	SNPIUFM	79 72 39 05
Secrétaires adjoints	René	Josserand	Unité & Action	79 37 02 62
(au titre des courants de pensée)	Alain	Montbel	Ecole émancipée	79 72 33 60
	Maurice	Lanoué	Autrement	79 08 54 83

Les syndicats de la FSU Savoie

SNES	Marcel	Tauleigne	79 33 48 10
SNEP	Franck	Olivères	79 72 93 57
SNUIPP	Jacqueline	Abad	79 61 16 18
SNETA	Maurice	Lanoué	79 08 54 83
SNESUP	Noël	Bernard	79 62 51 66
SNPIUFM	Dominique	Rigaut	79 72 39 05
SNETAAP	Pierrette	Deleglise	79 69 42 64
SNICS	Nicole	Boniface	79 05 04 91
SNPIEN	René	Palanque	

L'UNITE SYNDICALE EN CONSTRUCTION

FSU, CGT, FO, CFDT, CFTC, CGC, FEN pour un communiqué commun, puis FSU, FO, CGT, CFTC pour une manifestation commune le 12 Octobre

Sept syndicats savoyards ont signé mercredi 22 septembre 93 une déclaration commune contre la politique gouvernementale et l'attitude du patronat. Après la Drome, l'Ardèche, la Loire et le Rhone, la Savoie est le 5^{ème} département à afficher une telle démarche.

La FSU 73 en a été à l'initiative et y a pris toute sa place. Après plusieurs tentatives infructueuses, le 17 septembre le communiqué commun suivant était mis au point.

Les Unions départementales CGT, CFDT, FO, CGC, CFDT, FSU, FEN se sont rencontrées le 15 septembre. Elles ont constaté l'aggravation de la situation économique et sociale de la Savoie où le nombre d'emplois ne cesse de diminuer (perte de 4000 emplois en 1992), ce qui conduit de plus en plus de salariés, chômeurs, retraités, à penser qu'il est nécessaire d'agir pour défendre leurs intérêts.

Les Unions Départementales CFDT, CGT, FO, CGC, CFTC, FSU, FEN, dénoncent les choix du patronat et du gouvernement en matière économique et sociale. Elles rejettent le plan quinquenal relatif au travail et à l'emploi.

Ce plan dont le seul objectif est l'allègement du coût du travail par la flexibilisation des salariés mène droit au suicide économique. Il aboutira inévitablement à l'appauvrissement accru de notre pays et de notre département en généralisant légalement des pratiques que nous connaissons déjà, particulièrement dans le tourisme et l'hôtellerie et les petites entreprises.

Les causes réelles du chômage sont à rechercher ailleurs, et essentiellement dans le développement de la précarité de l'emploi, dans la destruction de l'appareil productif faute d'investissements suffisants et en raison de transferts de production vers les pays à faible coût de main-d'oeuvre et à faible protection sociale, dans l'insuffisance du pouvoir d'achat des salariés, retraités, chômeurs.

Les mesures des divers plans gouvernementaux aggravent la situation des régimes sociaux et se traduisent par des moins pour les salariés, (augmentation de la CSG, gel et réformes des retraites, blocage des allocations familiales, baisse de la couverture sociale et des allocations chômage), et des

avantages fiscaux et sociaux pour le patronat et la spéculation sans contre partie positive pour l'emploi.

C'est pourquoi les UD soussignées souhaitent des actions politiques et économiques à l'opposé de celles mises en oeuvre par le patronat et le gouvernement. Cela devrait se traduire par des mesures concrètes pour les salariés (diminution du temps de travail, revalorisation des salaires, droits nouveaux pour les salariés et leurs délégués). Il faut pénaliser les patrons qui licencient et délocalisent.

Les Unions départementales FO, CGT, CFDT, CFTC, CGC, FSU, FEN, unanimes sur ces constats, entendent chacune pour ce qui la concerne apporter au débat leurs propres propositions sur les solutions à mettre en oeuvre. Elles entendent développer leur activité dans le respect de leur identité en toute indépendance. Ensemble elles appellent les salariés, retraités, chômeurs à se mobiliser pour agir plus efficacement de la manière la plus large, la plus unitaire, la plus déterminée possible, en répondant aux différentes actions proposées.

Les organisations syndicales sont conscientes que l'action est devenue le passage obligé de toutes démarches syndicales face aux mesures de régression sociales mises en oeuvre. Elles appellent les salariés à participer activement aux diverses initiatives unitaires qui se développent dans les branches et les entreprises. Elles décident de construire ensemble une action départementale entrant dans un processus de mobilisation des salariés susceptible d'obliger gouvernement et patronat à répondre positivement à leurs revendications.

Dans un premier temps elles rencontreront les parlementaires du département pour exiger qu'ils prennent position contre ce plan quinquenal.

A la suite des appels nationaux de FO et de la CGT pour le 12 octobre, la FSU 73 est intervenue pour obtenir une nouvelle réunion intersyndicale. Le 4 octobre, FO, CGT, CFTC et FSU décident d'une manifestation départementale, **pour le 12 octobre à Chambéry, à 17 heures place du Centenaire à la Sasson**. La CFDT ayant prévu une journée d'action nationale le 15 octobre ne souhaitait pas manifester le 12. La FEN, invitée comme toutes les autres organisations, était absente.

Cette manifestation du 12 octobre représente une étape importante dans la construction de l'unité d'action syndicale et la manifestation nationale du 17 renforcera ce processus.